

Objectifs du programme :

De façon générale, le programme vise à habilitier l'élève à remplir toutes les tâches et fonctions d'un agent immobilier que le règlement d'application de la loi sur le courtage immobilier (L.R.Q. c. C-73.1) exige. Plus spécifiquement, l'élève acquerra toutes les connaissances nécessaires pour conseiller la clientèle lors de transactions immobilières.

Perspectives professionnelles :

Le programme permet à l'élève d'acquérir la formation de base nécessaire afin qu'il puisse réussir l'examen d'agent immobilier de l'Association des courtiers et agents immobiliers du Québec (ACAIQ) et ainsi obtenir son certificat d'agent immobilier affilié.

Pour vérifier les exigences de l'ACAIQ pour l'obtention d'un certificat, veuillez vous informer aux numéros suivants :

(450) 676-4800 ou 1-800-440-5110.

Coûts de la formation :

Ouverture de dossier :	30 \$
Frais de session :	61 \$
Volumes :	environ 300 \$

Vous voulez devenir Agent immobilier ?

Formation offerte à temps plein :

. de JOUR à REPENTIGNY

du 31 août 2009 au 10 décembre 2009

. lundi pm . mardi pm
. mercredi pm . jeudi am-pm

. de SOIR ET FIN DE SEMAINE

du 31 août 2009 au 9 décembre 2009

**lundi, mardi, mercredi soirs à
REPENTIGNY
et samedi-dimanche, certaines fins de
semaine à TERREBONNE**

(voir horaires détaillés ci-joints)

INSCRIPTION :

19 août 2009

À compter de 8h
au 777, rue Notre-Dame
à Repentigny

Visitez notre site internet :

www.cegep-lanaudiere.qc.ca/formationcontinue

Documents obligatoires requis lors de l'inscription :

Personne née au Québec :

- Certificat de naissance émis par le Directeur de l'état civil ou baptistaire émis avant le 1^{er} janvier 1994.
- Dernier relevé de notes du secondaire V avec mention D.E.S. accordé et Diplôme de secondaire V.
- S'il y a lieu, dernier relevé de notes des études post-secondaires.
- Dans ce programme uniquement : équivalence de secondaire V et relevé de notes aux tests d'équivalence sont acceptés.

Personne née hors Québec (autre province) :

- Certificat de naissance.
- Dernier relevé de notes du secondaire V avec mention D.E.S. accordé et Diplôme de secondaire V.
- S'il y a lieu, dernier relevé de notes des études post-secondaires.
- Preuve de résidence au Québec : carte d'assurance maladie **OU** bail ou taxes municipales, exercice financier couvrant janvier 2007 à décembre 2007 et 2 documents prouvant la réception du courrier à l'adresse de l'étudiant : factures de services publics (Bell, Hydro) ou permis de conduire.

Personne née hors Québec (autre pays) :

- Certificat de naissance.
- Certificat de citoyenneté canadienne ou de résident permanent (IMM-1000 ou IMM-5292).
- Preuve de résidence au Québec : certificat de sélection Québec ET/OU carte d'assurance maladie du Québec sinon, bail ou taxes municipales, exercice couvrant janvier 2007 à décembre 2007 et 2 documents prouvant la réception du courrier à l'adresse de l'étudiant : factures de services publics (Bell, Hydro) ou permis de conduire.
- Évaluation comparative des études : faire une demande au Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, téléphone (514) 864-9191 ou 1-877-864-9191 ou via le site internet au : <http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/education/evaluation-comparative/>. Si vous avez fait vos études au Québec : dernier relevé de notes du secondaire V avec mention D.E.S. accordé et Diplôme de secondaire V.



IMMOBILIER

Formation offerte le soir et de fin de semaine

NUMÉRO	TITRE	PRÉALABLE	PÉR.	DROITS DE SCOLARITÉ	REPENTIGNY (91)	TERREBONNE (60)
A.E.C. AGENT IMMOBILIER (902.56)						
L'attestation d'études collégiales 902.56 « Agent immobilier » comprend 5 cours qui sont offerts <i>à temps complet</i> (inscription obligatoire aux 5 cours). Ce programme vous permettra d'acquérir la formation de base nécessaire pour réussir l'examen d'agent immobilier de l'Association des courtiers et agents immobiliers du Québec (A.C.A.I.Q.) et ainsi obtenir le certificat d'agent immobilier affilié.						
415-771-87 (j)	Évaluation immobilière		45	Coûts : 61 \$ et 30 \$ Ouverture de dossier nouvel étudiant		Dimanche 13/09, 27/09, 4/10, 18/10, 25/10, 8/11, 22/11 9 h à 11 h 45 et 13 h à 15 h 45 et le 6/12, 9 h à 11 h 45
415-772-94 (j)	Droit immobilier I		60		Mardi 1 septembre au 8 décembre 09 18h45 à 22h20	
415-774-87 (j)	Mathématiques immobilières		45			Samedi 12/9, 26/9, 3/10, 17/10, 24/10, 7/11, 21/11 9 h à 11 h 45 et 13 h à 15 h 45 et le 5/12, 9 h à 11 h 45
415-779-94 (j)	Loi sur le courtage immobilier et ses règlements		45		Mercredi 2 septembre au 9 décembre 09 19 h à 21 h 45	
415-780-94 (j)	Rédaction de contrats et documents relatifs à l'immobilier		45		Lundi ⁽¹⁾ 31 août au 7 décembre 09 19 h à 21 h 45	

JOURNÉE CARRIÈRE samedi 19 septembre 2009

⁽¹⁾Congés : Lundi le 7 septembre - Reprise Jeudi le 10 septembre

Lundi le 12 octobre - Reprise Jeudi le 15 octobre

**Les inscriptions pour le programme « Agent immobilier » ont lieu UNIQUEMENT à Repentigny,
Le mercredi 19 août 2009 de 8h à 12h**

NOTE : Dans l'éventualité où l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi sur le courtage immobilier se faisait avant le 1^{er} septembre 2009, ces formations seraient **ANNULÉES**.

➤ Surveillez l'information sur notre site Internet : www.cegep-lanaudiere.qc.ca/formationcontinue

IMMOBILIER

Formation offerte de jour à temps plein

NUMÉRO	TITRE	PRÉALABLE	PÉR.	DROITS DE SCOLARITÉ	REPENTIGNY (90)
A.E.C. AGENT IMMOBILIER (902.56)					
L'attestation d'études collégiales 902.56 « Agent immobilier » comprend 5 cours qui sont offerts <i>à temps complet</i> (inscription obligatoire aux 5 cours). Ce programme vous permettra d'acquérir la formation de base nécessaire pour réussir l'examen d'agent immobilier de l'Association des courtiers et agents immobiliers du Québec (A.C.A.I.Q.) et ainsi obtenir le certificat d'agent immobilier affilié.					
415-771-87 (j)	Évaluation immobilière		45	Coûts : 61 \$ et 30 \$ Ouverture de dossier nouvel étudiant	Jeudi 3 septembre au 10 décembre 2009 13 h à 15 h 45
415-772-94 (j)	Droit immobilier I		60		Lundi ⁽¹⁾ 31 août au 7 décembre 2009 13 h à 16 h 35
415-774-87 (j)	Mathématiques immobilières		45		Jeudi 3 septembre au 10 décembre 2009 9 h à 11 h 45
415-779-94 (j)	Loi sur le courtage immobilier et ses règlements		45		Mercredi 2 septembre au 9 décembre 2009 13 h à 15 h 45
415-780-94 (j)	Rédaction de contrats et documents relatifs à l'immobilier		45		Mardi 1 septembre au 8 décembre 2009 13 h à 15 h 45

Journée carrière samedi 19 septembre 2009

⁽¹⁾**Congés** : Lundi le 7 septembre - Reprise Mardi le 8 septembre de 8h30 à 12h05

Lundi le 12 octobre - Reprise Mardi le 13 octobre de 8h30 à 12h05

Les inscriptions pour le programme « Agent immobilier » ont lieu UNIQUEMENT à Repentigny, Le mercredi 19 août 2009 de 8h à 12h

NOTE : Dans l'éventualité où l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi sur le courtage immobilier se faisait avant le 1^{er} septembre 2009, ces formations seraient **ANNULÉES**.

➤ Surveillez l'information sur notre site Internet : www.cegep-lanaudiere.qc.ca/formationcontinue